Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2024

Nom de l'association : LIRE A FIGEAC

Adresse du siège social : 2, boulevard Pasteur – 46100 FIGEAC

E-mail : assolireafigeac@orange.fr

Le 20 mars 2025, les membres de l'association **:** LIRE A FIGEAC se sont réunis au local du Trait d'Union, 3 Rue Legendre, 46100 Figeac, en assemblée générale ordinaire sur convocation de sa Présidente.

Il a été établi une feuille de présence signée par les membres en leur nom propre ou en tant que mandataire avec un pouvoir valable. Celle-ci est annexée au procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Mme Danièle LAFAGE, Présidente de l'association.

Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme Fabienne ROSAN Membre de l'association.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de séance :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration

Il a été fait lecture des différents rapports :

- Rapport moral
- Rapport financier.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- **Lecture petite enfance** : Mesdames Edith Amiotte et Annie Lopez ne souhaitent plus, à partir de la prochaine rentrée scolaire, assurer les lectures auprès de l'Ilot Câlin.

  L'association prend acte de cette décision et cherchera deux nouvelles personnes pour maintenir cette activité de lecture aux plus petits.

- L'association a-t-elle besoin d'un **cabinet d'expertise comptable** ?

  Pour le moment le recours à un cabinet d'expertise comptable s'avère nécessaire car l'association n'a pas dans ses adhérents les compétences nécessaires pour l'établissement de compte « certifiés » utiles au dépôt de demandes de subventions publiques.

À l'issue du débat, la Présidente a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- **Rapport moral :**

L'assemblée générale adopte le rapport moral à la l'unanimité.

- **Approbation des comptes**

L'assemblée générale adopte les comptes à l'unanimité

- **Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :**

Les membres du conseil d'administration sortants sont :

- **Mme Danièle Lafage, présidente**
- **Mme Nathalie ROQUES :** Secrétaire
- **M. Gérard GIORDANO :** Trésorier
- **Mme Nicole AMAR :** Membre du bureau
- **Mme Fabienne ROSAN :** Membre du bureau
- **M. François TAINTURIER :** Adhérent
- **Mme Caroline MENDOZA :** Adhérente

Mme Nicole AMAR ne souhaite pas se représenter comme membre au Conseil d'Administration pour 2025.

Aucune personne présente ne souhaite se présenter à la place laissée vacante par Mme Nicole AMAR. Les personnes suivantes se représentent comme membres du conseil d'administration de Lire à Figeac :

- **Mme Danièle LAFAGE :** Présidente
- **Mme Nathalie ROQUES :** Secrétaire
- **M. Gérard GIORDANO :** Trésorier
- **Mme Fabienne ROSAN :** Membre du bureau
- **M. François TAINTURIER :** Adhérent
- **Mme Caroline MENDOZA :** Adhérente

Cette résolution est adoptée à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h.